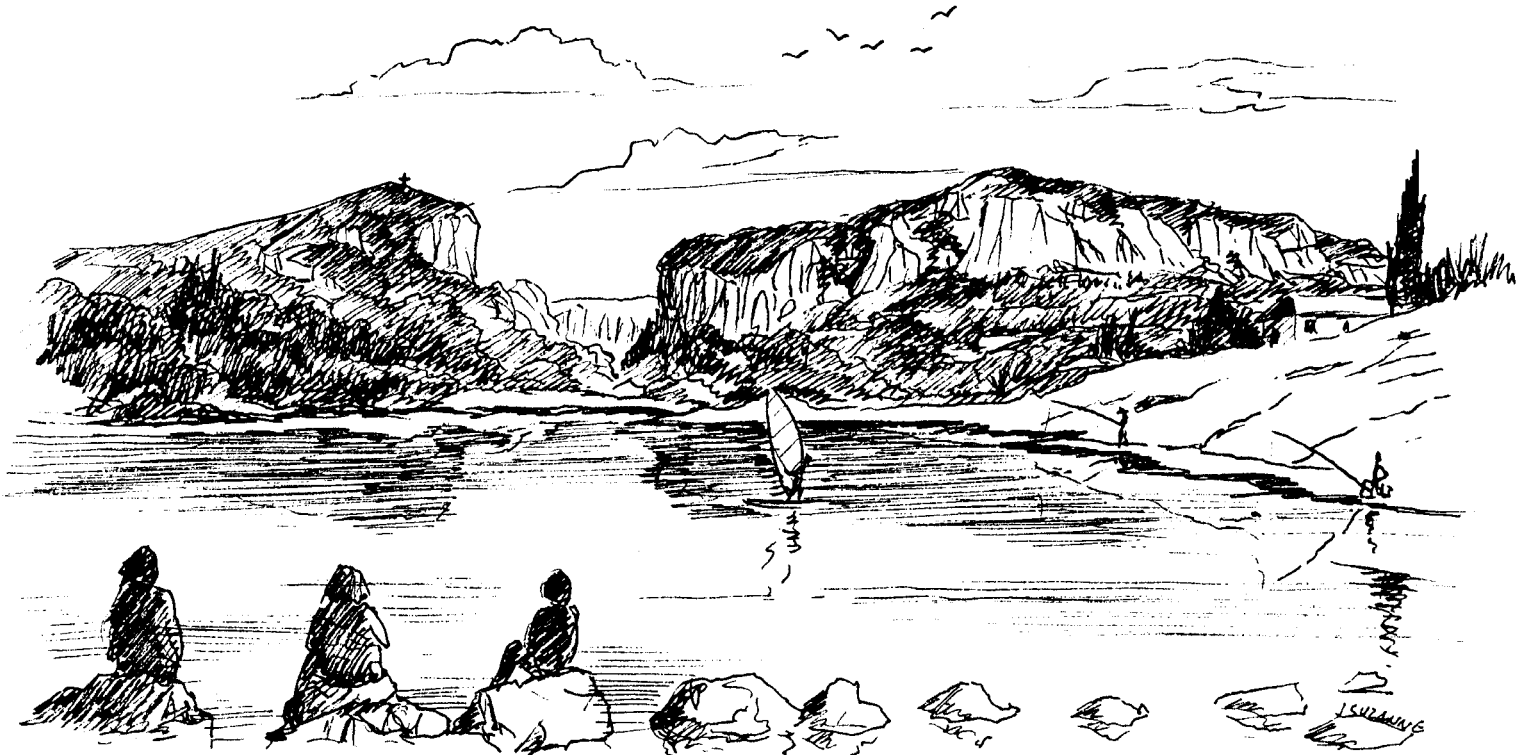


LO PUBLIAIRE SANT BAUZELLENC

N° 19

Octobre 1990



— LE PLAN D'EAU DE ST'BAUZILLE —

Sommaire

| | |
|---------------------------------------|----|
| Editorial | 1 |
| Qui est Lo Publiaire ? | 2 |
| L'école de musique | 3 |
| Une histoire de St-Bauzille | 4 |
| La Croix de St-MECISSE | 5 |
| Le plan d'eau | 6 |
| Bonne retraite Madame la Directrice | 7 |
| Bibliothèque | 8 |
| La grippe - Août à St-Bauzille | 9 |
| Le Diable et le Bon Dieu | 10 |
| L'origine occitane de "Blue Jeans" | 11 |
| Histoire de chasse | 12 |
| Les effets du bruit | 13 |
| Tribune libre | 14 |
| Conseil Municipal | 15 |
| 18 mois d'activité | 16 |
| La Fête du 15 Août | 17 |
| Courrier lecteur - Une bonne recette | 18 |
| Information - Etat civil - permanence | 19 |
| Du changement à la poste | 20 |

Gérant responsable :
Jean SUZANNE - Rue de la Roubiade
Saint-Bauzille de Putois

Editorial

Nous ne paraissons que tous les trois mois... environ. Et, de ce fait, il est difficile de rester en contact étroit avec l'actualité locale immédiate. D'où un certain décalage inévitable. Ainsi, ce n° 19 paraîtra en ce début d'automne et est censé couvrir la période de fin juin à début novembre. Fin juin, la fin de l'année scolaire. Juillet, début de la période des vacances. 14 juillet, fête... mais au fait, fête de quoi ? Le discours du Maire, salle polyvalente, ce jour-là, a été très écouté quand il a promis la réalisation rapide du plan d'eau, mais un peu moins quand il a évoqué les symboles de la prise de la Bastille, la reconnaissance de la liberté, de l'égalité de tous

les hommes, de la fraternité. Tous les ans, ce sont les mêmes thèmes, les mêmes mots. La liberté ? On le dit souvent, c'est un peu comme la santé, on l'apprécie surtout quand on en est privé. Ainsi, on l'oublie... ou on la gaspille. Il faudrait écouter ces mots sacrés, si souvent répétés, avec un coeur neuf, comme si on les écoutait pour la première fois avec un coeur disponible, ouvert, un coeur d'enfant. Est-ce de l'utopie ? Peut-être. Mais c'est justement quand on est blasé de tout, qu'on est "habitué" à ne plus voir l'essentiel, mais seulement l'éphémère, le futile, l'accessoire, que le rêve, l'idéal deviennent indispensable pour ne pas mourir idiots et redevenir des hommes.

Quant à l'autre bout de ce trimestre, il sera marqué par la Toussaint, le jour des Morts, ou le 11 novembre. Nous nous retournerons alors vers ceux qui nous ont précédés ici-bas, à qui nous devons ce que nous sommes et ce que nous avons. Morts "ordinaires", nos proches, nos amis, nos parents, partis au terme d'une vie bien remplie, ou les autres, ceux qui sont partis trop tôt, trop jeunes, dans un arrachement injuste, révoltant. A cause d'un accident, d'une maladie... de la guerre aussi.

Une phrase m'avait frappé dans le discours du Président des anciens combattants, l'an dernier, qui évoquait "le sacrifice des soldats tombés sur le champ de bataille... hommes, machines, animaux où les soldats, tenaillés par la peur, métamorphosés en héros involontaires parce qu'on leur avait jeté sur les épaules au magasin

d'habillement quelques détroques militaires de couleur bleu qu'ils avaient revêtues comme un suaire crasseux, dont les dernières paroles étaient pour réclamer leurs femmes ou leurs mères, d'autres pleuraient leurs enfants en rendant leur dernier soupir...". Là aussi, évocation traditionnelle, écoutée d'une oreille distraite tous les ans, et pourtant toujours d'actualité, car la guerre, hélas, sévit sans relâche, ici ou là, hier et aujourd'hui, ailleurs aujourd'hui, ici peut-être demain comme hier ?

Se souvenir, toujours, ne rien oublier. Non pour des regrets ou un culte du passé stérile. Mais pour construire un monde meilleur, ici à St-Bauzille comme partout, chaque jour, sans relâche.

Et ce n'est pas parler pour ne rien dire, car c'est à chaque instant de notre vie, de la vie ordinaire de chacun d'entre nous, que se présente l'occasion de "voir" ou de "faire quelque chose" de valable, d'utile, de beau. C'est pour cela que le Publiaïré s'attache à parler surtout de ce qui se passe dans notre environnement immédiat, parmi les gens que vous connaissez, dont ne parleront ni la radio ni la télévision, avec lesquels nous partageons le travail, les joies et les peines, afin de vivre ici et maintenant la belle trilogie :

LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Jean SUZANNE,



qui est le Publiaïré ?



Il y a des nouveaux à St-Bauzille qui peuvent se poser la question. Et aussi notre journal évolue et on peut se demander ce qu'il devient. Le "Publiaïré St-Bauzelenc" c'est d'abord une association sans but lucratif (loi 1901) dont l'objet est de favoriser les relations entre St-Bauzillois et l'intégration des nouveaux venus,

provisaires ou définitifs, par la publication gratuite d'un bulletin trimestriel.

L'association est actuellement composée des membres actifs suivants :

Pascale COMBET, Michèle BRUN, Huguette SUZANNE, Josette THERON, Joël LOIZELET, Rémy CARLUY, Daniel GIRARD, Thierry CELIE, Jean SUZANNE, Robert DESTANQUE, Jacques BORIE.

L'assemblée générale des membres actifs se réunit une fois par an pour discuter des orientations de la publication et pour élire le bureau. La prochaine A.G. aura lieu en Novembre 1990.

Les principales fonctions se répartissent entre :

Rédaction et gérance générale :
Jean SUZANNE
adjoints : Michèle BRUN
Robert DESTANQUE
Composition et Imprimerie :
Thierry CELIE
Secrétariat : Pascale COMBET
Trésorerie : Josette THERON
adjointe : Huguette SUZANNE
Distribution : Daniel GIRARD
adjoints : toute l'équipe

Ses ressources : elles sont constituées :

- a) par les participations financières volontaires des lecteurs (une centaine sur les 500 distribués gratuitement),
- b) par une subvention de la Mairie en contrepartie des deux pages par numéro mises à la disposition de la municipalité,
- c) par un loto éventuel.

Son contenu :

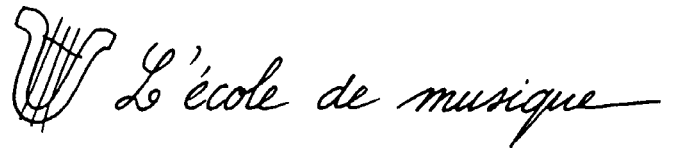
Le Publiaïré s'occupe essentiellement de la vie locale. Il favorise une meilleure connaissance du village, de sa vie actuelle, de son passé, de ses projets. Il sollicite la participation littéraire de tous, adhérents ou non à l'association. Il offre aussi à ceux qui acceptent de l'utiliser, une "Tribune libre" pour l'expression des diverses opinions (qui peuvent être contradictoires, mais doivent rester courtoises), sur tous les sujets qui concernent St-Bauzille).

Ses projets :

Notre numéro 1 est paru en octobre 1985. Notre ambition est de poursuivre notre activité en adhérant de plus en plus à la réalité de votre vie, sous tous ses aspects et en augmentant au maximum votre participation à tous.

Il n'est que ce qu'il est,
Il ne sera que ce que vous en ferez.

Jean SUZANNE.



Cela s'est passé le 26 juin et le numéro 18 de juillet du Publiaïré était déjà chez l'imprimeur, ce qui explique que l'on n'en parle que maintenant.

Donc, le 26 juin les élèves des cours de musique de la Lyre St-Bauzilloise se réunirent avec leur professeur, Nathalie MEIER, leurs parents et quelques amis ou amateurs dans la salle de la Mairie pour leur "audition" de fin d'année.

Un vrai concert de musique de chambre à St-Bauzille de Putois... par des enfants de 8 à 14 ans environ. Ils étaient 16 (dont deux garçons seulement ! Comme pour l'école de dessin, le sexe féminin serait-il plus sensible aux arts que le masculin à St-Bauzille ?).

Ils nous ont joué de la musique savante... ou amusante, de grands compositeurs classiques ne dédaignant pas la fantaisie. Ils ont joué surtout de la flûte à bec, mais aussi de la flûte traversière et même... de la trompette, en groupe, ou en solo, avec plus ou moins d'assurance suivant leur expérience et leur âge, mais toujours avec passion, sous la direction attentive et bienveillante de leur jeune professeur.

Au total, ce fut une soirée bien agréable où la fierté émue des parents n'a eu d'égal que le goût de tous pour la recherche de la beauté à travers la musique. Témoin d'un travail assidu tout au long de l'année, ce petit concert a exprimé devant un public, hélas trop restreint, une préoccupation culturelle qui devrait s'étendre davantage dans notre village.

Dans le cadre des "Contrats bleus", des enfants des écoles s'initient déjà aux arts plastiques. Il semblerait que, cette année, il y ait aussi une initiation musicale à leur disposition "L'homme ne vit pas seulement de pain". On pourrait dire aussi qu'il ne vit pas seulement d'argent ou de moyens pour en acquérir.

Le développement des ressources de son esprit et de son cœur ne doit pas

être un luxe réservé aux riches. La culture à la portée de tous, c'est sans doute le signe d'une véritable démocratie. Serait-elle aussi notre objectif, notre ambition au moins pour nos propres enfants?

En attendant, souhaitons à la Lyre St-Bauzilloise, que ses activités se développent et qu'elle forme beaucoup de petits musiciens... pour le plaisir de ceux qui ont "quelque chose entre les deux oreilles".

Jean SUZANNE,

Un cours de poterie

Dans le cadre des activités culturelles de la proche région, l'Association "Les Amis des Beaux-Arts de St-Bauzille de Putois" signale la possibilité de création d'un cours de poterie qui s'adresserait aux amateurs de cette activité habitant St-Bauzille, Brissac ou les Communes avoisinantes.

On pourrait y apprendre le tournage, le modelage, le travail à la plaque, l'émailage, etc...

Les personnes intéressées appelleront dans la journée.

Claire LARUELLE au
67.73.71.65

Histoire de Saint Bauzille

Il y a quelques temps déjà, Pierre AUBIN est revenu me voir : "J'ai une proposition à te faire : si on écrivait un livre sur l'histoire de St-Bauzille ?" et, derechef, il me sort un dossier bourré de notes prises dans différentes sources, des agrandissements de cartes postales anciennes, des extraits de procès-verbaux de conseils municipaux vieux de plus d'un siècle, etc... et le voilà parti dans la relation de diverses anecdotes telles les origines ou les aventures du Pont Suspendu, l'histoire de tel ou tel nom de rue ou l'évocation de telle ou telle tradition locale.

Une proposition analogue m'a été présentée par une autre personne, Robert DESTANQUE, écrivain résidant à St-Bauzille. Cet homme, discret, quand je lui ai demandé pour le numéro de juillet 1990 de nous parler de son métier d'écrivain, a préféré dire son bonheur de vivre à St-Bauzille dans son article intitulé "Un art de vivre". Peu de St-Bauzillois connaissent son oeuvre et c'est par hasard que j'ai retrouvé dans ma bibliothèque "Une soupe aux herbes sauvages", propos de Emilie Carle recueillis et transcrits par Robert DESTANQUE.

Lui aussi, comme Pierre AUBIN, aimerait retrouver, pour les transmettre aux autres, les racines de notre village, par vocation professionnelle, mais aussi par amour.

Et j'ai trouvé excellent ce projet de réaliser un ouvrage sur notre terre d'origi

ne ou d'accueil (car je suis aussi un "importé"), qui, il faut bien le dire, n'a guère conservé de traces visibles de son passé.

Pourtant, de temps à autre, nous parvient au Publiaîré le témoignage d'un tel ou d'une telle sur une époque révolue qui sera totalement oubliée dans une ou deux générations au plus.

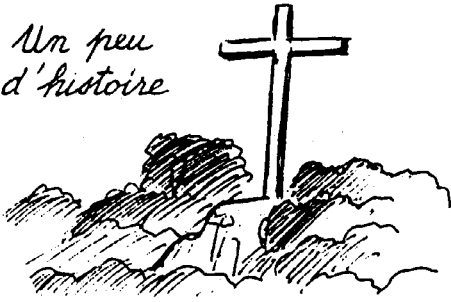
Mais reconstituer l'histoire de St-Bauzille de Putois n'est pas une mince affaire. Il faut fouiller, fouiner, chercher, interroger, enquêter au besoin. Une seule personne n'y suffirait pas. Pourquoi ne pas constituer une équipe de quelques-uns, décidés à travailler ensemble dans le même but ultime : réaliser cet ouvrage, et en attendant qu'il voit le jour, publier, au fur et à mesure des recherches (avec l'aide du Publiaîré bien sûr) tel ou tel extrait du patrimoine St-Bauzillois, ou encore réaliser une exposition de documents photographiques, de costumes ou d'outils anciens oubliés dans nos greniers.

Alors si ce projet vous intéresse, si vous disposez d'un peu de temps ou si le passé de notre petite région vous inspire, ou encore si vous possédez des documents ou des objets témoins que vous accepteriez de montrer, faites-le savoir au "Publiaîré" et on verra alors, ce qui pourra être fait... Ce devrait être "super" comme le disent nos jeunes...

Jean SUZANNE,

LA CROIX DE "ST MECISSE"

*Un peu
d'histoire*



Vous avez peut-être lu un article dans Midi-Libre du 27/07/90, qui traitait de la "Donation de la Croix de St-Mécisse". Cette croix se trouve au sommet du rocher de l'Embusquet (petit entonnoir) situé sur la Commune d'Agonès, dominant la vallée de l'Hérault. A cet endroit se trouvait, jadis, un monastère ainsi que la résidence du seigneur des lieux.

Qui est St-Mécisse ? Qu'est-ce que cette croix qui porte son nom ?

Aux environs des années 1926-27, j'eus l'occasion de lire chez mon cousin le chanoine Poitevin, alors curé de Brissac, certains documents où il était question de cela. St-Mécisse (St-Mexeis en patois) est le nom d'un bois semi-communal de la Commune d'Agonès. D'où vient ce nom ? Car le saint qui l'aurait porté n'a, en fait, jamais existé. Mais le seigneur régnant sur la région avait sa résidence au sommet du rocher.

Il fit construire le château de Brissac, pour en faire sa nouvelle résidence, ainsi que les Eglises de Brissac, d'Agonès et de St-Etienne d'Issensac. Lorsqu'il quitta les lieux, vers les années 1180, il fit don de certains privilèges aux habitants du village d'Agonès et de la Vielle (résidence de son fermier régisseur), à savoir le droit de paccage pour les bêtes, du 15 novembre au 15 septembre (se réservant pour lui les deux premiers mois à la descente de la transhumance) ainsi que le ramassage des bois dits "bâtards" (buis, cade, térébinthe), les coupes de chênes restant sa propriété. En reconnaissance de cela, les habitants d'Agonès appelèrent les bois Saint-Mexeis, du nom de leur seigneur. Ils construisirent sur le chemin qui va d'Agonès à Ganges et qui traverse ce bois, un modeste abri de berger surmonté d'une croix, qu'ils appelèrent "Croix

de Saint-Mexeis". Cette croix existait encore en 1917. Je me rappelle que ma mère me faisait faire le signe de la croix lorsque nous y passions pendant la guerre de 14-18. Si vous empruntez ce chemin aujourd'hui, au point culminant qui domine le bois, vous y verrez un tas de cailloux. C'est tout ce qui en reste.

Par la suite, le dernier des seigneurs ayant habité Agonès, Léon d'Ago (d'où le nom du village : Agonès) n'ayant qu'une fille, il la maria avec un "de Roquefeuille", aïeul de RODEZ BENOVENT. Puis, le Comte de Rodez BENOVENT qui en était propriétaire jusqu'après la guerre de 14-18, échangea ce bois avec M. OLIVIER (grand-père de M. CAUSSE) contre un autre bois que ce dernier possédait dans la commune de Cazilhac.

Que devint la Croix de St-Mécisse pendant ce temps ?

Jusqu'en 1928, au même endroit, il existait une croix en bois qui désignait l'emplacement de l'ancien monastère, que j'ai toujours entendu nommer "Croix de l'Euzière", du nom du bois où elle se trouvait. A cette époque, M. Jules AUDIBERT, alors propriétaire des lieux et maire d'Agonès, et M. Louis OLIVIER, grand-père de M. J. CAUSSE, maire actuel, décidèrent de faire construire une croix plus grande, capable de résister aux intempéries. C'est ainsi qu'ils en confièrent l'oeuvre pour la charpente à M. CHALIER (dit le Caporal), serrurier, et c'est M. GINESTIER, maçon, qui la mit en place et en fit la finition en coulant du béton entre les poutrelles.

Et, au cours de l'été 1928, cette croix fut bénie par M. le chanoine POITEVIN, curé de Brissac.

Léon POITEVIN

LE PLAN D'EAU...

... AVANTAGES OU INCONVENIENTS ?

*

L'amas de rochers accumulés le long de la rive de l'Hérault, derrière le village, a disparu enfin. On pourrait écrire un roman sur cette histoire rocambolique qui a suscité bien des passions, des diatribes, voire des violences, au moins verbales et sentimentales.

Nous n'écrivons pas ce roman. Mais il est bon de s'en rappeler la trame. A l'origine, trois éléments :

1. un besoin de consolider les rives de l'Hérault le long du village, menacées par les crues.
2. une occasion d'acquérir à bon compte des tonnes et des tonnes de rochers dégagés par les travaux du col de la Cardonille,
3. un vieux projet de déviation de la route toujours présent au Plan d'Occupation des Sols de St-Bauzille.

Les rochers ont bien été déposés à proximité du village en vue de l'enrochement et les travaux ont bien commencé sur la portion de rive appartenant à la Commune. Mais ils furent arrêtés à cause de l'opposition de certains riverains (voir PubliAïré n° 11 de juillet 88 intitulé "Tremblement de terre à St-Bauzille"), et, pendant des années le triste spectacle d'un fantastique amas de pierres accueillait ceux qui, venant de la route ou du village, voulaient s'approcher de l'Hérault.

Peu à peu, cependant, la situation s'est débloquée et malgré le scepticisme de ceux qui n'y croyaient plus, le projet, bien modifié il faut le dire, a vu le jour. L'enrochement est réalisé. L'affreuse montagne de cailloux a fondu et, maintenant, la vue embrasse les majestueuses Gorges de l'Hérault par dessus un plan d'eau de 6 hectares propice à la baignade, à la pêche, à la promenade et à toutes sortes d'activités aquatiques dont les Joutes, en juillet, n'ont donné qu'un aperçu. Une fois les arbres plantés et les accès aménagés, St-Bauzille pourra se vanter

de disposer d'un site incomparable dans la région.

Mais ce site existera pour qui ? Pour les touristes ? Pour les St-Bauzillois ? Pour les amoureux de la nature ? Les touristes sont de deux sortes : ceux qui, tout au long de l'année, en petit nombre, viennent chercher dans notre région le soleil, le calme et la nature, et les "estivants" qui, en juillet et en août, déboulent en masse sur les bords de la Méditerranée et remontent jusque dans l'arrière-pays. Les premiers ne posent aucun problème, ne dérangent personne et nous aident même à sauvegarder ce qu'ils recherchent : notre identité et la fidélité à notre mode de vie. Les autres, c'est différent. Le spectacle des rares accès à l'Hérault après leur passage peut, à juste titre, nous inquiéter. L'amoncellement de papiers gras, de bouteilles et de boîtes de conserves vides, de sacs de plastique et d'immondices ne nous rassure guère sur ce qui pourrait se passer sur les berges de notre beau plan d'eau. Sans parler du bruit, des dégâts aux cultures, de l'afflux de voitures, etc... qui entraînent, là où ils se produisent, la généralisation des clôtures en barbelés, des pancartes "propriété privée, défense d'entrer" et une certaine aversion pour le touriste en général.

D'un autre côté, certains St-Bauzillois se plaignent déjà (à tort ou à raison ?) qu'à l'approche des vacances d'été, les prix aient tendance à augmenter chez les commerçants locaux. Si c'est vrai, ceux-ci seraient-ils bénéficiaires de cet afflux de touristes et encouragés à augmenter encore leurs profits ? Rien n'est moins sûr de toute façon, si l'on considère la concurrence terriblement efficace que leur font les grandes surfaces de proximité, Super-U, Intermarché ou autres, que les touristes ont tôt fait de repérer dès leur arrivée.

Alors, le plan d'eau serait-il une mauvaise affaire pour St-Bauzille ? Non, au contraire. Mais à condition de ne pas laisser se faire n'importe quoi. Oui aux touristes, mais non aux envahisseurs sans scrupule. Oui au développement de l'accueil, mais

non aux marchands de frites et aux affairistes de tout poil qui voient déjà certainement auprès de ce plan d'eau tout le "fric" qu'ils pourraient en tirer au détriment du cadre naturel, de la qualité de vie et des structures locales d'accueil.

Autrement dit, l'important est que les élus St-Bauzillois, et avec eux toute la population, maîtrisent ou continuent à maîtriser la transformation bénéfique de ce qui n'était que les "derrières" de notre village, lieux de dépôt de déchets de toutes sortes et d'accès difficile, en un lieu de détente, de promenade, de pêche, de loisirs, propre, beau, calme, agréable, pour le plaisir du touriste, certes,

mais aussi du papé ou de la mamée en quête d'un petit bol d'air agrémenté d'une causette, des enfants à la recherche d'une aire de jeux ou d'une baignade sans danger, de la famille, le dimanche ou le soir après le travail et l'école, du peintre ou du photographe amateur de beaux paysages, des jeunes qui pourraient se réunir ailleurs qu'au bistrot, etc...

Oui, décidément, ce plan d'eau est une bonne chose pour St-Bauzille. A nous de ne pas gaspiller cette chance de mieux vivre.

Jean SUZANNE.

Bonne retraite Madame la Directrice

Madame Eliane LACAN, directrice de l'Ecole Publique de St-Bauzille de Putois, a quitté son poste pour une retraite bien méritée. A cette occasion, Francis CAMBON, au cours d'un apéritif d'amitié, a exprimé dans son discours, ce que nous avons tous dans le coeur :

"Nous sommes aujourd'hui réunis pour fêter le départ à la retraite de Mme LACAN, notre dévouée institutrice. Elle est l'exemple de l'enseignante solide, vouée à son école, ayant formé des générations de nos concitoyens.

Chère Madame LACAN, nos regrets de vous voir nous quitter sont grands même si nous estimons que votre désir de repos est légitime. Tout au long de votre carrière au cours de laquelle vous avez passé 30 années dans notre village, vous avez donné à tous l'image de la bonne institutrice écoutée de tous. Vous demeurerez celle dont tant d' "écoliers, devenus des hommes, parleront avec un respect ému".

Vous avez exercé vos fonctions avec l'idéal qu'avaient su vous inculquer vos premiers maîtres. Le devoir a été votre fidèle compagnon tous les jours. Vous avez su orienter les meilleurs de vos écoliers, stimuler et entraîner les plus faibles. Les résultats qu'ils obtenaient

étaient vos plus beaux titres de gloire.

C'est cela la beauté de votre métier, c'est cela la satisfaction profonde que vous devez emporter en quittant la vie active. Sachez que votre pensée persistera dans ces jeunes personnalités que vous avez contribué à former.

Le travail que vous avez accompli durant toute votre carrière continuera à porter ses fruits bien après votre départ à la retraite. Comme chacun se souvient toujours de ses chers parents, et de ses bons maîtres, élèves et anciens élèves dont certains sont parmi nous aujourd'hui, ne manqueront pas de se rappeler de vous longtemps. Et longtemps encore ils diront : "Ah, quelle chère enseignante nous avons eu là, elle a été toute notre jeunesse, elle nous a donné le meilleur de nous-mêmes, parce qu'elle a offert le meilleur d'elle-même".

Et avec tous ceux qui entouraient ce jour-là, la "maîtresse" de tant de petits St-Bauzillois devenus des adultes reconnaissants, et en leur nom à tous, il lui a souhaité une heureuse et longue retraite.

Jean SUZANNE,

BIBLIOTHEQUE

Après un mois de fermeture annuelle, la Bibliothèque municipale accueille à nouveaux ses lecteurs, grands et petits, tous les lundis de 16 H à 18 H à l'annexe de la Mairie (salle des adjoints). Ce local exigü qui n'est pas une salle réservée à la Bibliothèque ne nous permet pas une présentation rationnelle des ouvrages et ne facilite pas le choix des lecteurs.

Nous espérons que la Municipalité trouvera dans un avenir proche une solution à ce problème. Bien qu'à l'étroit, nous faisons notre possible pour que chacun puisse trouver un livre à son goût et nous écoutons les suggestions, les desiderata.

Cette Bibliothèque fonctionne grâce au dépôt du "Bibliobus" de l'Hérault et à son fond propre. Monsieur le Maire et son conseil municipal ont bien voulu nous accorder une subvention qui nous permet d'enrichir ce fond.

Le nombre des lecteurs augmente lentement. Nous souhaiterions une fréquentation plus importante. Réalistes, nous savons très bien que parmi les loisirs, le livre passe souvent après la télévision, les voyages ; mais la lecture n'est-elle pas un moyen d'évasion ? Et si le livre est cher, nous le mettons gratuitement à la disposition des lecteurs.

Les St-Bauzillois trouveront ci-contre, un décret impérial de 1862 relatif à la construction du pont suspendu, (extrait du bulletin des lois n° 1873, document acquis par la Bibliothèque dans le but de faire connaître l'histoire locale).

Les responsables,
Geneviève BONNATERRE,
Josette THEROND.

BULLETIN DES LOIS.

N° 1073.

N° 10,755. — DÉCRET IMPÉRIAL relatif aux Timbres mobiles dont l'emploi est autorisé par les articles 24 et 25 de la loi du 2 juillet 1862.

Du 29 Octobre 1862.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

N° 10,761. — DÉCRET IMPÉRIAL (contre-signé par le ministre de l'intérieur) portant :

ART. 1^{er}. Est déclarée d'utilité publique l'exécution des travaux de construction d'un pont suspendu en fer à établir sur la rivière de l'Hérault, près Saint-Bauzille-de-Putois (Hérault), pour le service du chemin vicinal d'intérêt commun n° 8, de Brissac à Saint-Hippolyte, en remplacement du bac actuel, ainsi que celle des abords et dépendances dudit pont, conformément au plan ci-annexé.

2. La mise en adjudication des travaux est autorisée aux clauses et conditions du cahier des charges, également annexé au présent décret.

3. Il sera pourvu aux frais de construction et d'entretien du pont, de ses abords et dépendances, au moyen d'un péage qui sera concédé par adjudication publique au soumissionnaire qui offrira le plus fort rabais sur la durée de la concession, dont le maximum, qui ne pourra excéder soixante ans, sera fixé à l'avance par le préfet dans un billet cacheté et au moyen d'une subvention totale de cinquante mille cinq cent quinze francs, composée :

1° De souscriptions particulières s'élevant à la somme de cinq mille deux cent quarante-cinq francs; 2° d'impositions extraordinaires votées par les communes de Saint-Bauzille-de-Putois et d'Agouès, montant à cinq mille deux cent soixante et dix francs, et 3° d'une subvention de quarante mille francs à prendre sur les fonds du trésor.

Lesdites communes sont autorisées, à cet effet, à s'imposer extraordinairement pendant cinq ans, à partir de 1863, par addition au principal de leurs quatre contributions directes, savoir :

Saint-Bauzille-de-Putois, dix centimes, devant produire une somme totale de quatre mille deux cents francs environ; Agouès, quinze centimes, devant rapporter une somme totale de mille soixante et dix francs environ.

4. Le concessionnaire substitué aux droits de l'administration, conformément à l'article 63 de la loi du 3 mai 1841, est autorisé à acquérir, s'il y a lieu, par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, les immeubles ou portions d'immeubles dont l'occupation est nécessaire pour l'exécution des travaux.

5. L'adjudication ne sera valable et définitive qu'après avoir été approuvée par le ministre de l'intérieur.

6. A compter du jour où le passage du pont sera livré au public, et jusqu'à l'expiration du terme, qui sera fixé par l'adjudication, il sera perçu un péage conformément au tarif ci-après :

| | |
|---|----|
| Une personne à pied, cinq centimes, ci..... | 05 |
| Une personne à cheval, dix centimes, ci..... | 10 |
| Un cheval, mulet ou âne, chargé ou non chargé, conducteur non compris, cinq centimes, ci..... | 05 |
| Chaque bœuf, vache, taureau, porc ou veau, cinq centimes, ci..... | 05 |
| Chaque mouton, brebis, chèvre, chevreau, cochon de lait ou agneau, un centime, ci..... | 01 |
| Voitures suspendues à sièges ou suspendues à quatre ou deux roues, à un cheval ou mulet, vingt centimes, ci..... | 20 |
| Voitures suspendues à sièges ou suspendues à quatre ou deux roues, à deux colliers, vingt-cinq centimes, ci..... | 25 |
| Voitures suspendues à sièges ou suspendues à quatre ou deux roues, à trois colliers, trente centimes, ci..... | 30 |
| Et ainsi de suite, en prélevant quinze centimes pour la voiture et cinq centimes par collier, conducteurs ou voyageurs non compris. | |
| Charrettes et voitures non suspendues à deux ou quatre roues, à un collier, quinze centimes, ci..... | 15 |
| Charrettes et voitures non suspendues à deux ou quatre roues, à deux colliers, vingt centimes, ci..... | 20 |
| Charrettes et voitures non suspendues à deux ou quatre roues, à trois colliers, vingt-cinq centimes, ci..... | 25 |
| Et ainsi de suite, en prélevant dix centimes pour la charrette et ajoutant cinq centimes par collier, non compris le conducteur. | |

7. Seront exempts des droits de péage :

Le préfet du département, le sous-préfet de l'arrondissement, ainsi que leurs gens et leurs voitures; les ministres des différents cultes reconnus par l'État;

Les magistrats de l'ordre judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions et leurs greffiers;

Les ingénieurs et les conducteurs des ponts et chaussées, les agents voyers; les employés des contributions indirectes, les agents forestiers, les préposés et agents des douanes, les employés des lignes télégraphiques; les commissaires de police, les gardes champêtres, la gendarmerie, dans l'exercice de leurs fonctions;

Les militaires de tout grade voyageant en corps ou séparément, à charge par eux, dans ce dernier cas, de présenter une feuille de route ou un ordre de service;

Les courriers du Gouvernement, les malles-postes, les facteurs ruraux faisant le service des postes de l'État;

Les pompiers et les personnes qui, en cas d'incendie, iraient porter secours d'une rive à l'autre, ainsi que le matériel nécessaire;

Les élèves allant à l'école communale ainsi qu'à l'instruction religieuse ou en revenant;

Les prévenus, accusés ou condamnés conduits par la force publique, ainsi que leur escorte. (Compiègne, 23 Novembre 1862.)

Certifié conforme :

Paris, le 10^r Décembre 1862,

Le Garde des Sceaux, Ministre Secrétaire d'État au département de la Justice,

DELANGLE



LA GRIPPE : bientôt du nouveau

*

Une large étude américaine portant sur 3000 volontaires et ayant duré cinq ans montre qu'il est possible d'administrer le vaccin antigrippal par voie nasale. Si cette possibilité par voie nasale se confirme, ce sera une réelle amélioration par rapport à la forme injectable pas toujours bien acceptée surtout des enfants. Et une large vaccination des enfants limiterait l'extension de la maladie dans les autres tranches de la population dont les personnes âgées, très vulnérables à la grippe et aux infections pulmonaires qui, bien souvent, s'ensuivent. Les effets secondaires de ce vaccin nasal seraient limités à une légère rhinite, et sa commercialisation, si elle se fait, n'interviendra pas avant un ou deux ans, pense-t-on.

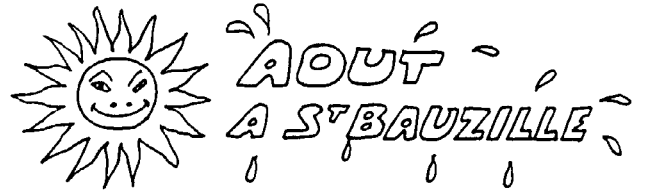
VIEUX METIER POUR TECHNOLOGIE NOUVELLE

*

Contrairement aux os, les ligaments ne se ressoudent pas après lésion. Cela, tout sportif amateur ou professionnel le sait. Certaines techniques de réparation des ligaments d'origine sont tentées mais on s'oriente désormais sur des ligaments artificiels. Sachant que le polyéthylène, utilisé depuis une trentaine d'années notamment dans les prothèses de hanche est bien toléré par l'organisme, on a testé des ligaments en fils de ce matériau, tressés ou tissés. Ce travail très fin a été confié à des... dentellières.

C'est l'atelier du Conservatoire National de la Dentelle du Puy en Velay qui a fabriqué ces premiers ligaments qui ont nécessité une quinzaine d'heures aux fuseaux.

Aujourd'hui, la fabrication en est à un stade de semi-industriel et plus d'un millier de patients bénéficient de cette technique. Peu de rejets ont été enregistrés mais on n'a pas encore suffisamment de recul pour savoir si ces ligaments artificiels remplaceront parfaitement les ligaments naturels endorminagés.



D'abord, il a fait chaud, très chaud... et puis il y a eu beaucoup de choses, des événements attendus et d'autres qu'on n'attendait pas.

Dès les premiers jours du mois, une sombre silhouette a fait son apparition dans nos rues... Il venait de très loin, il a plongé à plein pied dans la vie de notre village, avec son large sourire, sa spontanéité.

Comme il l'a dit lors d'une de ses homélies, il a essayé de se faire blanc parmi les blancs (c'était certainement plus dur qu'il n'y paraissait) : **Bernard DIOUF**, tout droit venu du Sénégal, a conquis tous ceux qui l'ont "rencontré" et lorsqu'il est parti, ça a fait un drôle de vide !

Il y a eu la fête du 15 août... le plan d'eau, les joutes (quel événement !), un super repas de village et bien des mines fatiguées au lendemain de ces cinq jours.

Il y a eu bien des événements gais ou tristes dans les familles : événements auxquels le village participe souvent plus qu'il n'y paraît (comment ne pas évoquer parmi eux **Christian BONNET**, qui a si profondément marqué ceux des jeunes qui ont eu la chance de passer un ou deux ans avec lui ?).

Il y a eu le SUC enfin, cette démarche traditionnelle du village, qui, annonçant la fin des vacances, se situe un peu comme à la fois la conclusion et le point de départ d'une année, où chacun est appelé à faire son bilan. Temps où chacun apporte son lot de joies et de peines, le partage avec tous ceux qu'il est appelé à rencontrer quotidiennement dans les rues du village, et s'efforce de puiser dans ce partage plus ou moins conscients les forces nécessaires pour aller de l'avant.

Vous l'avez remarqué... Il se passe toujours quelque chose à Saint-Bauzille !

LE DIABLE ET LE BON DIEU

*

La procession allait bon train ;
c'était alors la fête Dieu,
devant marchait le sacristain,
suivi d'enfants en queue leu-leu.

Venaient ensuite gentes dames
chantant des cantiques avec flamme,

Des quidams emboîtaient le pas,
un peu ennuyés d'être là,
mais leurs épouses très sévères
leur recommandaient la prière.

Tambours et clairons paradaient,
et jouaient quand on s'arrêtait.

Quatre bourgeois portaient le dais,
sérieux comme ceux de Calais.

Et le curé benoîtement
tenait l'ostensoir avec cran,

Mais voilà qu'un relâchement
se produisit brutalement

Les enfants allaient bien trop vite,
le curé ne pouvait plus suivre.

Un jeune prêtre désinvolte,
pour éviter une cassure
et colmater la déchirure,
sublime et fort dans sa révolte
cria dans un occitan pur,
pour réparer l'irréparable,
"Arrestatz vos enfants !
que lo bon diu es al diable".

St-Bauzille, décembre 1988,

André CHALIER,

LO DIABLE E LO BON DIEU

*

Era per corpus domini
qu'es la festa-d'ieu in latin.
La procession s'era esbrandada
ambe davans lo sacristàn
seguit a la coeta d'enfants

E puei veniàn cantorlejant
fôrça cantics ambe fervor
las gentas dans del canton,
tot-aquô tirava davans.

Los omes tanbèn seguissiàn
puslèu lasses d'acquel "ramdàm" (1)
mas las femnas amb sévèritat
lors demandàvan de pregar.

Tambors e clarins en parada,
a cada elevaciòn
lusissiàn e sonàvan.

Al baldaquîn quatre borgès
seriòs coma los de Calais
que marchàvan a pichons passes,
aparàvan dei caud,
lo sant sacrament d'or
portat per lo Curat.

Mas vaquî, tot d'un còp,
lo desfilat se rompre.
Los enfants marchàvan trop lèste,
lo curat podià pas segur,
los calià arrestar,
per contunhar la festa.

Alara un joïne capelan
vengut del diocesi,
per faire penitencia,
se diguèt que calià salvar
tot çò qu'encara podià l'estre,
per l'onor de la cristiandat.

Aduncas amb las mans
se levant la sotana,
esperant estre mai ausit,
cridèt a los enfants
amb accent espantable
"arrestatz-vos enfants"
"lo bon dièu es al diable".

Transposition par Henri CHALIER
du poème d'André CHALIER ;
"Le diable et le bon dieu",
Le 14 avril 1989.

(1) Ramdan = Ramadan, festivité musulmane. Terme utilisé parce que phonétiquement proche de "rambalh". En effet, le soir après le jeûne, il y a beaucoup de bruit dans les rues de la Médina. C'est aussi un clin d'oeil à l'oecuménisme "intégriste" de 2 ou 3 des religions du Livre.

L'ORIGINE OCCITANE
de "BLUE JEANS"

*

Aujourd'hui le mot le plus employé pour désigner le vêtement qui protège les jambes, est "blue jeans", rapidement abrégé en "jeans".

Comment sont-ils constitués ? Nous le savons suffisamment. Des pantalons longs de coton grossier et très robuste. A l'origine de couleur bleue, sans revers, ils étaient mieux appréciés si effilochés et pouvant se retrousser quand on le voulait ou quand cela plaisait. Les coutures doivent en être voyantes. De plus, ils sont étroits, étroitesse pouvant provoquer des spasmes. De même y sont plaquées à l'arrière deux poches sur lesquelles la mode exige que soient cousues des marques telles "De Nîmes, Lee Cooper" portant des symboles et des légendes anglo-américaines.

D'autre part, il semble qu'il soit très raffiné de les décolorer sur la partie antérieure des cuisses et sur les fesses. Plus vieux et plus lisses ils sont, plus ils coûtent, et plus ils sont appréciés pour leur "chic". Portés dans les cinq continents, ils sont devenus l'uniforme de la jeunesse d'aujourd'hui des deux sexes.

Pour l'Amérique, ces "blue jeans" restent encore un grossier vêtement de travail pour les "gauchos" des "pampas" et les "cowboys" des prairies des USA. A l'origine, le mot donnait au "blue gènes" exactement "bleu d'gènes" sous entendu "étouffe" parce qu'à l'époque il s'agissait d'une espèce de gros drap de futaine fabriqué à Nîmes, envoyé à Gènes pour y être teint et puis exporté en Amérique. Sur les caisses était inscrit "Drap de Nîmes au bleu de Gènes". Prononcé par une gorge anglo-saxonne, il est devenu ce "blue jeans" qui ainsi nous est revenu et nous est resté sous ce nom, car maintenant, comme on dit, c'est un "must" de parler avec l'accent anglais.

On peut voir encore au Musée du Désert (mas Soubeyran - Gard) un mannequin représentant un camisard vêtu de ce drap (pantalons et veste). Si vous voulez le voir, dépêchez-vous car je crois qu'on veut inonder la vallée du Gardon de MIALET.

L'ORIGINA OCCITANA DE
"BLUE JEANS"

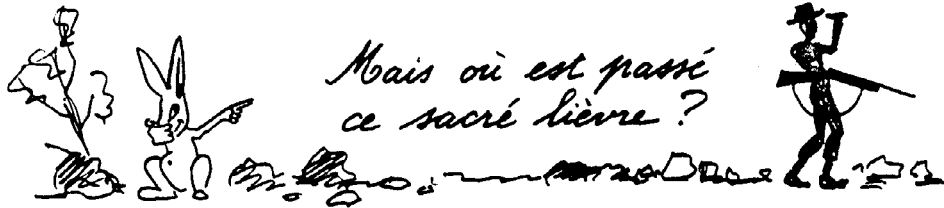
*

Al jorn d'uôï lo mô't mai emplegat per designar lo vestit que protegís las cambas es "blue-jeans, léu abréujat en "jeans". Coma son fachs ? Lo sabém pro ! pantalons longs de coton grossiér e plan robust. A l'origina de color blau, sens revèrs, melhor encara se desfilargats, que se rebôissan quand volé'tz, o quand aquô vos agrada. Las coseduras dévon estre plan vesentas. En plus son estré'chs fin a l'espasme, e tanbén i son placadas a l'endarriér doas pôchas sus las que, la môda exigís qui sian corduradas d'aqué-las marcas (De Nîmes, Lee Cooper) amb de simbôls e de legendas anglo-americanas. D'autra part sembla que sia plan rafinat los descolorar sus la partida anterior de las cuéissas e sus lo tafanari ; Pus viélhs e pus lisses son, e pus côstan e pus bon chic, bon biais présentan. Portats dins los quatre continents, son devenguts l'unifôrme de la joventùt d'uôï de los dos séxes.

En America aquels "blue-jeans" demôran encara un grossiér vestit de trabalh per los "gauchos de las pampas" e los "cow-boys" de las pradarias estatunitensas. A l'origina lo mô't sonava : "blue-gènes" propriament blau de "Gènes", sos-entendut "estofa" perqué s'agissià a l'epôca d'una mèna de gros fustani fabricat a Nîmes, mandat à Gèna per estre tint, e puéi exportat en America. Sus las caissas era marcat : "drap de Nîmes au bleu de Gènes", prononciat a travèrs una gargamela anglo-saxona, devenguèt aquel "blue-jeans" e atal nos tornèt e nos demorèt jos aquel nom, que ara es un "must", coma se dis, de parlar amb l'accent anglès. Se pô't encara veire al muséu del désert (Mas Sobeiràn - Gard) un manequin representant un camisard, vestit d'aquel drap (cauças e jaqueta). Se voletz lo veire, despachatz-vos que, crése, vòlon negar la val del gardon de Mialét.

Henri CHALIER,

10 août 1990



D'habitude, les chasseurs, comme les pêcheurs aiment bien raconter leurs exploits devant un auditoire attentif et administratif. Là, l'un d'entre-eux (nou l'appellerons... A) a raconté devant un groupe d'amis comment lui, chasseur expérimenté, s'est fait rouler par un lièvre. Il l'a fait avec beaucoup de franchise, comme on va le voir :

"Un mercredi, après le travail, mon collègue (on l'appellera B) avait donné rendez-vous à la montée du cimetière, à un autre chasseur, gendarme de son état, pour aller à Escalières, du côté de Montoulieu. Il n'avait pas l'habitude de chasser le lièvre. Mon collègue, B, l'a mis au poste. Il faisait beau. Le gendarme a demandé s'il pouvait se promener un peu, en attendant, aux alentours du poste. B lui a répondu : "D'accord, mais dès que tu entends un chien aboyer, tu te mets à courir et tu viens te mettre là, à cet endroit précis. C'est là que passera le lièvre, à un mètre près".

"J'ai compris, pas de problème".

B. s'en alla, laissant le gendarme au poste. Puis, là-haut, il lâche les chiens et lève un lièvre. Mais l'autre s'était permis une petite ballade et n'était plus tout à fait au poste. Quand il a entendu les chiens, il était plus haut ; il s'est bien mis à courir mais comme il avait un peu d'embonpoint, il n'a pas couru assez vite et, à 80 m de lui, hors de portée du fusil, le lièvre assis à sa place au poste qu'il n'aurait pas dû quitter... et on n'a plus revu le lièvre.

Le vendredi, c'est avec moi que A. est retourné au même endroit. Avec moi, il était tranquille. Je ne suis pas débutant et je n'ai pas beaucoup de ventre. Il m'a quand même dit : "surtout ne fais pas la bêtise du gendarme".

"Ne t'en fais pas, fais-moi le passer".

Et tout en allant à Montoulieu, il m'a expliqué et ré-expliqué ce que le gendarme aurait dû faire. Quand on est arrivé, il a insisté : "surtout tu ne bougeras pas !".

"Ne t'en fais pas, je bougerai pas !". "C'est là, tu vois, c'est des étagères avec des escaliers. Le lièvre, ça ne l'intéresse pas de monter des murs d'un mètre et là-bas c'est le rocher. Ca fait un "embuc". Il n'y a que là qu'il peut passer. Donc, il sera là chaque fois.

"Allez, pas tant de discours, fais-le passer".

J'étais sûr de moi, tranquille et un peu agacé de toutes ses recommandations comme si j'étais un débutant.

Et il est parti avec ses chiens. Là où il allait, on appelle ça "les trois tétines" à cause de la forme de la colline. C'est difficile de rabattre. C'est à pic. On monte, on descend. C'était à peu près 4 heures et demi. Il faisait une chaleur... Sans que je le voie, il a fait la première, puis la deuxième. Il n'a rien levé. Arrivé sur la troisième, il était vis-à-vis de moi. On ne se parlait pas. Mais il savait que j'étais là. C'est alors que ses chiens bourrent le lièvre à 20 mètres de lui. J'entends un coup de fusil. Il l'avait juste entrevu et il a tiré en catastrophe. C'est toujours difficile. Il y a les chiens qui gênent. Mais le lièvre partait dans la bonne direction, la mienne. B. était tranquille. Il comptait sur moi. Il a crié "à toi, il arrive !".

Et j'ai vu le lièvre foncer, à 300 mètres à vol d'oiseau, par le chemin prévu. Je me lève. Je me suis dit "comme on vient de le tirer, le lièvre est affolé. Il risque de ne pas venir par ici mais de passer un peu plus haut. Ce serait trop bête de le louper. J'y vais". Et je me mets à courir sur le chemin vers l'endroit où il me semblait qu'il allait passer, à 40 ou 50 m de distance du poste. Et là, je guette son apparition... Mince ! Il sort pas ce lièvre !

En réalité, ça descendait et ça faisait une petite courbette et le lièvre, au lieu de remonter en face à moi, est descendu par côté et il est passé là où il devait passer normalement. Et moi, je l'attendais ailleurs. Qu'est-ce qui se passe ? C'est alors que j'entends un caillou rouler derrière moi. Je me retourne et qu'est-ce que je vois ? Là où j'avais passé tout l'après-midi, immobilie, à l'endroit du poste où j'avais dû rester, je vois mon grand couillon de lièvre, assis, tranquille au milieu du chemin, qui avait l'air de se fichier de moi.

Bien sûr, le temps de réaliser et il avait disparu. Et c'est le chiens et le collègue qui sont arrivés en trombe. Quand il a vu les chiens qui passaient, il a crié : "tu t'es laissé trouer encore, mais c'est pas vrai ! c'est pas possible, tu m'as pas laissé passer ça !".

"Eh oui, je l'ai laissé passer", ai-je dit l'air penaud. Alors, brusquement, j'ai eu une furieuse envie, d'un coup, d'enrouler mon fusil autour d'un caillou.

Le collègue, il a bien rappelé les chiens, je me suis reposté, il a remis les chiens sur le pied, mais le lièvre avait trop d'avance, l'affaire était entendu. On est rentré sans lièvre.

Et voilà ce qui m'est arrivé. Je l'ai pas digéré facilement, allez ! Je crois que ce jour-là, là-bas, il y en avait deux : un chasseur... et un c..."

Et c'est sur cette conclusion que notre ami a terminé son histoire au milieu d'un éclat de rire général de l'assistance. En lisant ces lignes, il ne m'en voudra sûrement pas d'avoir raconté sa cocasse aventure. Je sais qu'il a suffisamment d'humour pour rire lui-même de sa propre déconvenue, et nous le remercions tous de nous en avoir fait profiter.

Jean SUZANNE,

d'après les propos recueillis
auprès de A. et de B.

les effets du **BRUIT**

De toutes les nuisances, le bruit est l'une des plus redoutables parce que plus insidieux.

Nous sommes cependant tellement habitués au bruit que nous ne l'entendons pratiquement plus ; un silence prolongé nous surprend, nous angoisse comme s'il nous manquait quelque chose.

Pourtant le silence complet n'existe jamais et c'est heureux car il est, comme son opposé le bruit violent, nuisible à l'équilibre psychique de l'homme qui, pour vivre et se reposer doit entendre autour de lui "la respiration du monde".

Entouré d'un silence imposant, prolongé, l'homme attend un signe, panique, est oppressé, d'autant plus s'il se trouve dans l'obscurité.

Le bruit, s'il s'accroît, provoque une gêne d'abord, puis une sensation de malaise avant d'être subi comme une agression, un supplice qui, si la situation se prolonge, entraîne une fatigue nerveuse, un déséquilibre, une irritabilité propres à la vie urbaine des grandes métropoles modernes où le bruit est partout : sur le lieu de travail, dans la rue, dans les immeubles où vous profitez du bruit des robinets, des conduites et des chasses d'eau à n'importe quelle heure, puisque la nuit, certains services sont moins chers.

Imaginez votre voisin du dessus, mettant en route son lave-linge/sèche-linge à minuit, avant de partir lui à son travail, alors que le lave-vaisselle du voisin de palier vient de terminer son cycle et que vous espérez trouver le sommeil, sommeil abrégé dès 4 h ou 5 h par les lève-tôt.

Le repos étant pourtant le principal antidote de la fatigue, l'homme actuellement est contraint de provoquer son endormissement, et le sommeil artificiel, médicamenteux devient systématique chez nombre de citoyens et de plus en plus fréquent chez les ruraux.

Si nous pouvons subir le vacarme qui nous environne sans malaise apparent, notre système nerveux, lui, en accuse les coups, en enregistre les chocs. Alors que tous nos sens ont la faculté de se reposer, l'ouïe ne le fait pour ainsi dire jamais, même pendant le sommeil.

Notre pouvoir de perception va de 0 décibel à 130 décibels où se situe la souffrance auditive. On a établi qu'au-dessus de 80 décibels, le bruit est dangereux pour l'homme. Or, la plupart des bruits courants dans une grande ville dépassent ce seuil. A Paris, la circulation dans les rues à trafic intense se chiffre de 78 à 102 décibels : une automobile à 80 km/h marque 90 décibels, une moto plus de 100. Le volume des bruits moyens dans un appartement urbain, toutes fenêtres fermées, est de 40 décibels.

Ce qui rend insupportable un bruit, c'est non seulement son intensité, mais aussi sa cause, sa nature, sa discontinuité : une porte qui bat, une sonnerie de téléphone, un son aigu..., par leur effet de surprise, nous font sursauter ; la goutte d'eau tombant sans cesse du robinet nous obsède, le bruit de l'orage auquel nous assistons nous agresse moins que celui d'un double "bang" imprévisible.

Les pouvoirs publics doivent s'inscrire en tête de cette croisade contre le bruit : bruit de la circulation urbaine, bruit de la circulation aérienne à proximité des aéroports où ont accès les gros réacteurs, type Concorde.

Les hygiénistes, les architectes, la Fédération du Bâtiment ont entrepris des recherches. Les industriels sont de plus en plus sensibles à l'insonorisation des lieux de travail, d'autant plus qu'il est reconnu que les erreurs sont réduites et par là même le rendement meilleur (idem pour la qualité de l'éclairage ou la température ambiante).

Risque professionnel et véritable fléau public, le bruit ne peut faire l'objet d'une solution isolée : il doit être combattu par chacun dans une solidarité vers le "mieux vivre".

Michèle BRUN,

Nous sommes heureux de bénéficier de l'opportunité de ce journal local pour répondre à nos détracteurs et nous faire connaître un peu mieux des habitants de St-Bauzille de Putois.

Voici maintenant six mois que nous sommes venus nous installer à St-Bauzille, encouragés par la Haute Vallée de l'Hérault et par la Municipalité de St-Bauzille, lorsque nous cherchions un local plus grand pour développer notre activité.

Nous avons acquis l'atelier-relais que nous occupons sous forme de location-vente par accord avec la mairie.

Dans un premier temps, tout le monde fut ravi de notre installation. En effet, une menuiserie spécialisée dans la fabrication d'escaliers, employant une dizaine de personnes et susceptible de créer à court terme de nouveaux emplois, était la bienvenue, sauf pour trois personnes qui même si elles avaient encouragé ou laissé se réaliser la construction de cet atelier dans leur quartier deux ans plus tôt, voyaient d'un mauvais oeil qu'il soit affecté à ce qui était prévu : l'accueil d'une industrie.

Depuis, nous avons subi un harcèlement quotidien de ces gens, nous accusant, dans l'avant-dernier bulletin, d'employer des produits nocifs et polluants, de faire de la poussière, de faire du bruit. A tout cela nous pouvons répondre :

- nous n'utilisons aucun produit de traitement ou de protection : nous achetons des bois bruts que nous revendons transformés mais toujours bruts.

- nous avons, avec l'aide de la Mairie, aménagé l'atelier d'une aspiration complète de toute la sciure et des copeaux générés par notre activité.

- nous sommes équipés de machines ultra-modernes rigoureusement dans les normes de bruit et de sécurité : nous travaillons selon des horaires légaux alors que notre situation en zone industrielle nous autoriserait à dépasser ces heures.

Tous nos employés ont été pris à parti : injures, menaces, jets de pierres. Nous avons tenté de calmer les esprits en fermant nos fenêtres malgré les fortes chaleurs, rien n'y a fait. Nous avons même reçu la menace de "nous tirer dessus à coups de fusil" un jour où seule la fenêtre du bureau était ouverte, bureau qui ne contenait qu'une machine... à écrire.

Nous ne demandons que le droit de travailler pour nous et notre personnel, le respect de ce travail et de ceux qui l'exécutent. Il fut un temps où tout St-Bauzille se réjouissait du bruit et des odeurs produits par les filatures.

Malgré tout, conjointement avec la Mairie, divers projets d'isolation plus sophistiqués et plus performants sont à l'étude. Est-ce que cela suffira ?

S.A.R.L. ESTERE

CONSEIL MUNICIPAL
DU 01/10/90

*

Le Conseil Municipal du 1er octobre 1990 avait un ordre du jour particulièrement chargé et varié dont voici quelques passages :

Démission du 1er adjoint : la mutation professionnelle de Joël LOIZELET, a entraîné sa démission du Conseil Municipal et la vacance de son poste de 1er adjoint, qui a été repris par Rémy CARLUIY (ex-2^e adjoint). Le poste de 2^e adjoint a été attribué à Jacques BORIE (ex-3^e adjoint). Le poste de 3^e adjoint a été attribué à Pierre AUBIN (ex-4^e adjoint). Le poste de 4^e adjoint n'a pas été pourvu. Rémy CARLUIY devient vice-président de la Commission municipale FINANCES, VIE ADMINISTRATIVE à la place de Joël LOIZELET et Pierre AUBIN, vice-président de la Commission INFORMATION-CULTURE, CONCERTATION, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS, à la place de Jean SUZANNE (sur la demande de celui-ci). Jacques BORIE devient, en outre, membre des Commissions FINANCES et ACTION ECONOMIQUE. Le reste des commissions est sans changement.

11 POUR - 3 ABSTENTIONS

Atelier-relais - Usine POISSON :

Après une discussion animée sur la question de savoir si, dans le passé, il était opportun de créer une zone d'activités économiques dans ce quartier, il est décidé de revoir la question dans le cadre du P.O.S. En attendant, une étude va être entreprise pour atténuer au maximum les nuisances en bruit de l'usine POISSON, ce qui se ferait en deux temps :

1er temps : réalisation par le personnel communal d'un mur en matériaux absorbants autour de l'aspiration jusqu'à hauteur de la toiture (résultat prévu : bruit atténué à 50 %), à condition que cela ne dépasse pas 150 000 F.

2^e temps : après obtention des subventions nécessaires, réalisation d'une enveloppe complète des organes bruyants. Ceci sans préjuger d'une révision complète du principe de l'implantation de l'usine à cet endroit, révision qui sera envisagée dans le cadre global du P.O.S.

Plan d'Occupation des Sols :

Le Conseil Municipal n'est pas encore suivi d'une proposition complète et très précise, l'étude en Commission n'étant pas terminée. Mais on s'achemine vers une déviation routière Nîmes-Montpellier par l'actuelle route de Montoulieu, avec une bretelle entre celle-ci et la Croix-verte. Zone constructible à l'intérieur de la surface contenue entre le Chemin-Neuf, la route des Grottes, la bretelle nouvelle de la Croix-verte et la route de Montoulieu, incluant une nouvelle zone d'activité économique plus décentralisée mais mieux desservie. Plus, définition d'un site protégé aux abords de l'Hérault.

Station d'épuration : elle est ancienne et nécessiterait des travaux de réfection importants. Trois projets pour la remplacer :

1. route de Montoulieu avec bassin de lagunage,
2. une station en commun avec AGONES,
3. un traitement tertiaire par deux bassins de lagunage dans la zone de SAUZEDE, sans station d'épuration, qui augmenterait la capacité de population du village à 2 000 habitants.

Sous réserve d'une étude sur la nature du terrain (imperméable ou non) et que ce ne soit pas inondable, c'est la 3^e hypothèse qui est retenue à l'unanimité et feu vert est donné au maire pour une étude complète.

Ralentisseurs : une solution est possible en installant quelques ralentisseurs en pavés auto-bloquants. Mais une autre étude est en cours pour un système de feux tricolores détecteurs de vitesse du type de celui qui est installé à Laroque et qui paraît plus efficace, plus pratique et sans nuisance pour les riverains.

Le Conseil Municipal a parlé également de l'adhésion de la Commune au "Comité d'Oeuvres Sociales" qui améliorerait le statut social de nos personnels communaux, de la réparation du caniveau du poste d'essence, du débat qui se poursuit sur le projet de carrière à Brissac, de l'évolution de l'implantation de M.G.P. ainsi que la situation de l'usine ROUVIERE, etc...

J. S.

18 MOIS D'ACTIVITE

*

Le Maire, nous communique, pour information, la liste des réalisations ou des projets de l'équipe municipale actuelle :

HYGIENE -

- fermeture du dépôt de ruines, route de la Grotte des Demoiselles.
- fermeture de la décharge d'ordures ménagères chemin du Mas de Barral,
- Achat du camion compacteur,
- Mise en place de conteneurs dans le village.

CIRCULATION -

- Règlementation du stationnement dans le village,
- Réfection du revêtement du Chemin Neuf,
- Mise en place de plots réfléchissants pour la sécurité,
- Réfection de la signalisation verticale.

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE -

- Aménagement de la place du Pré,
- Aménagement de la place de l'Eglise,
- Mise en place de bacs à fleurs dans le village,
- Réseau téléphonique en souterrain dans le village,
- Suppression du projet de déviation le long des berges,
- Enrochement pour la protection des berges,
- Création d'un seuil sur l'Hérault,
- Mise en place du chauffage au presbytère,
- Revêtement bitumineux des cours des écoles publiques,
- Protection de la station de pompage,
- Réalisation d'un seuil complémentaire pour préserver la nappe phréatique,
- Concrétisation de la 4ème tranche de travaux du réseau d'eau,
- Etude de révision du POS.

ECONOMIE -

- Action contre l'ouverture de la carrière aux Baoutes,
- Acquisition des bâtiments de l'usine Rouvière,
- Déplacement du marché sur la place du Christ,
- Agrandissement des bâtiments de l'usine M.G.P.,
- Accueil de 3 entreprises nouvelles.

SOCIAL -

- Elaboration de nombreux dossiers dans le cadre du RMI.
- Création d'un jardin public pour les enfants,
- Création d'un préau à l'école publique.
- Affectation d'un local pour l'activité dessin des "contrats bleus",
- Fin des travaux des gîtes ruraux,
- Amélioration du local du Biscan Pas (club du 3ème âge),
- Création d'un emploi municipal dans le cadre des Contrats Emploi Sécurité.

TOURISME - LOISIRS -

- Illumination des rues du village et du clocher pour les Fêtes de Noël,
- Création d'un syndicat d'initiative inter-communal,
- Aménagement de l'accès au local du syndicat d'initiatives,
- Travaux d'aménagement des sanitaires du camping municipal,
- Création d'un plan d'eau,
- Jumelage avec un village roumain.

PROJETS EN COURS et A VENIR -

- Sécurisation de la traversée du village (Chemin Neuf),
- Aménagement d'une esplanade sur les berges,
- Aménagement de la place du Christ,
- Aménagement de la place publique (salle polyvalente),
- Transfert et amélioration de la station d'épuration,
- Fin de l'étude de révision du P.O.S.,
- Création d'une Z.A.E. hors agglomération (Zone d'Activité Economique),
- Etude d'une liaison routière vers Nîmes,
- Information des services de la Mairie,
- Travaux de rénovation du Campotel,
- Rénovation du chauffage de la Mairie,
- Etude pour la création d'un Foyer pour les jeunes,
- Etude pour la création d'une Halte-garderie,
- Amélioration du réseau d'éclairage public,
- Poursuite des travaux d'amélioration du réseau d'eau,
- Atténuation du bruit créé par l'entreprise à l'atelier relais,
- Travaux de renforcement du clocher.

La fête votive

En lisant le début de cet article, vous vous direz : "Mais je l'ai déjà lu dans Midi-Libre".

Oui et non, car en fait, celui-ci n'en a publié que la moitié.

Voici donc le texte intégral avec, en italique, la partie qui a été supprimée par le quotidien en question :

La fête votive (du 11 au 15 août) s'annonçait dans des conditions plus difficiles que les autres années. En effet, traditionnellement, elle était tenue par les jeunes de la "classe" (18 ans dans l'année). Or, ils sont trois de la classe 1990, dont deux absents en août. La charge en revenait donc entièrement au Comité des Fêtes lui-même (auquel s'est joint avec beaucoup d'efficacité le seul "18 ans" présent à St-Bauzille : Romain).

De plus, compte tenu de la baisse progressive du tonus de la calvacade burlesque les années précédentes, il était plus prudent d'y renoncer cette année, au moins provisoirement. Mais il fallait compenser ces handicaps. C'est ainsi que fut organisé, un peu à l'improviste, le 12 août, la journée des "Joutes" sur le plan d'eau, et le 15 août vers 18 heures, un concert public de jazz, en lieu et place de la calvacade. Le samedi matin 11 août, ce fut le traditionnel "Fougasset", conduit conjointement et avec beaucoup de succès par deux figures populaires à St-Bauzille, Didier, le curé et Francis, le maire, suivi, vers 17 heures par l'aubade au maire, animée avec talent par la peña de Pareloup. Les concours de boules ont connu un beau succès, comme d'habitude, et les divers orchestres ont su, chacun à sa manière, faire danser nos jeunes et nos moins jeunes avec leur allant coutumier.

Notons aussi, pendant toute la durée de la fête, l'exposition de peinture dans le local de "Biscampas" qui a présenté à la population une collection de qualité, environ 150 oeuvres des élèves des écoles de dessin de St-Bauzille et Ganges réunies.

A remarquer également le repas qui, une fois de plus, a rassemblé 600 personnes sur la place publique et qui, pour un prix modique (37 F) a su offrir un menu honorable dans des conditions de présentation et d'hygiène que les convives ont beaucoup appréciées.

N'oublions pas non plus les interventions "libres" notamment le groupe de jeunes, en costumes plus ou moins hawaïens, qui, par leurs manifestations inattendues, leur enthousiasme, leur gaieté, ont su présenter des survivances brillantes de la calvacade traditionnelle qui n'a pas dit son dernier mot, les vélos acrobatiques de "Capucine" et d'autres qu'on ne peut toutes révéler ici.

Réjouissons-nous enfin de la bonne tenue de tous pendant ces réjouissances : pas de rixes, pas de déprédation grave, malgré ici ou là quelques petits désordres matériels difficiles à éviter : "faire la fête" n'est pas incompatible avec la sagesse, chez les anciens comme chez les plus jeunes.

Au total, malgré sa durée (5 jours) et la concurrence d'autres animations inhabituelles dans les environs, la fête votive du 15 août 1990 a su maintenir honorablement sa place dans la tradition. Il faudrait ici remercier tous ceux qui ont contribué à cette réussite, que ce soit les artisans et commerçants locaux, par leurs dons ou leur participation, les intervenants extérieurs, par leur talent et leur compétence, les membres du Comité des Fêtes et les employés communaux par leur dévouement, leur présence efficace, leur courage aussi pour avoir fourni un travail considérable dans des conditions parfois précaires. Il faudrait remercier également les organisateurs, notamment le président du Comité des Fêtes, Jean BRESSON, manager remarquable, le Maire, qui a tenu à assurer lui-même la publicité vocale et motorisée dans les environs et beaucoup d'autres qu'il vaut mieux ne pas énumérer de crainte d'en oublier.

Merci à tous donc, et en place, dès maintenant, pour la fête votive 1991 qui sera, soyons en sûrs, encore plus réussie !

J. S.

Courrier des lecteurs

J'ai lu dans le Publiaire que l'équipe de football avait 50 ans. Je peux vous dire qu'elle a 60 ans.

Nous l'avons créée avec Louis ISSERT, qui vit encore, avec son frère Georges qui est mort, CHAPEL qui est mort, Eugène OLIVIER qui est mort. Il y avait Jean CUZET, Georges RICARD, CALMETTE et CABRIAC qui étaient plus jeunes que nous.

J'en oublie, car nous étions onze.

Le soir nous avons réunion. Mon père ne voulait pas que j'y aille de peur que l'on me fasse mal. Il m'a dit "la porte sera fermée". La porte était fermée. Après la réunion, je suis partie de nuit à Ste-Croix de Quintillargues où j'avais deux camarades qui étaient loués chez des paysans. C'était Jules BAUDOUIN et Gaston BAUDOUIN.

J'ai dîné avec eux et le soir je suis retourné à la maison pour souper. Les voisins avaient dit à mon père de ne pas me gronder car j'allais bientôt partir au régiment et je l'aidais beaucoup pour travailler les vignes. Il ne m'a rien dit. Et les soirs où je lui disais "il y a réunion", il ne me disait rien.

Louis BAUDOUIN,
40 rue Biron
34190 GANGES

UN BON DINDON

Tout le monde, à la campagne, connaît le dindon, ce gros volatile de plusieurs kilos (jusqu'à 19 paraît-il !), qui arbore dans les cours des fermes sa tête rouge par les verrues qui s'y dressent et par ses caroncules colorées qui tremblent quand il se promène. Fier, il fait parfois la roue en dressant les plumes de sa queue. C'est un animal familier, mais un peu stupide. Ne dit-on pas de quelqu'un de sot qu'il est un dindon ? (ou une dinde si le quelqu'un en question est du sexe féminin ?).

Ce gros oiseau, nous le devons à Christophe Colomb qui, ayant débarqué en Amérique en croyant se trouver en Inde, l'avait, sans beaucoup d'imagination, nommé "poule d'Inde" et approtté en Europe. Depuis, cette grosse "poule" s'est multipliée sur notre continent et fait, pour Noël surtout, le bonheur des aviculteurs... car des traditions se sont établies, qui veulent que pour cette fête de fin d'année, le clou du repas soit un dindon ou une dinde. Menu bénéfique, puisque cet animal est pauvre en graisse et en cholestérol et riche en protéines.

Pour bien choisir la dinde (ou le dindon) que nous désirons déguster, il faut : que l'animal est la peau blanche, que son bréchet soit flexible, ses pattes noires et lisses. Les espèces à pattes blanches, un peu bleuâtres sont moins fines... et les pattes rougeâtres sont l'indice de la vieillesse. Le poids d'une dinde prête pour les agapes est de 3.500 kg vidée et parée, et celui d'un dindon est de 4.500 kg. On compte une dinde pour 8 personnes et un dindon pour 8 à 10 personnes ; il est plus gros, mais il y a une plus grande perte d'os et davantage de déchets.

UNE RECETTE

Pour changer un peu de la dinde aux marrons traditionnelle, voici une recette exotique : celle de la **DINDE ANTILLAISE**.

Choisissez une petite dinde. Préparez une farce avec de la farce fine et deux tranches d'ananas frais, réduites en pulpe ; parfumez le tout au rhum et garnissez la bête. Recousez-la, badigeonnez de beurre pour la faire cuire en cocotte bien fermée (seule façon de conserver le parfum de l'ananas et du rhum).

Comptez 25 minutes par 500 grs. Au moment de servir, déglacez le jus de la cocotte avec du jus d'orange. Dressez la volaille découpée, entourée de tranches d'ananas et d'oranges pelées à vif, que vous pouvez éventuellement parfumer légèrement au rhum.

Exercice de langue : à dire vite et sans bredouiller :

"Dindon dina dit-on du dos d'un dodu dindon".

ETAT CIVIL

NAISSANCES -

PLANTIER Cyril le 25/08/90,
fils de PLANTIER Bernard
et de DURAND Michèle.

SUSSI Eva le 26/08/90,
fille de SUSSI Jean-Marie
et de LANNEREY Brigitte.

MARIAGE -

BOULOUYS Alain - ISSERT Sylvie
le 30/06/90

DUBOST François - ALIAGA Florence
le 07/07/90

BACON Franck - BOUVIE Léone
le 01/09/90

FABRE Joël - PUGINIER Corine
le 01/09/90

NOT Ludovic - MOURIER Corinne
le 08/09/90

CARLUY Christophe -
SCOTTO D'ARDINO Judith
le 22/09/90

DECES -

GRANIER Jean décédé le 15/06/90
VI de DE FRANDIERES.

NASSE Albert décédé le 27/06/90
Epx RENAUD Jeanine.

BEAUMES Anna-Julienne le 30/07/90
ép. VERDIER Raoul.

CHANTON Jeanne décédée le 17/09/90
ép. MARTIAL Louis.

PERMANENCES A LA MAIRIE

Francis CAMBON, Mairie :
du lundi au vendredi de 11 h à 12 h
et sur rendez-vous.

Rémy CARLUY, 1er adjoint :
le mardi de 17 h 30 à 19 h 30 et les
1er et 3ème samedi de chaque mois.

Jacques BORIE, 2ème adjoint :
sur rendez-vous.

Pierre AUBIN, 3ème adjoint :
le lundi de 10 h à 12 h.



Les vendanges ne se sont pas trop mal passées. Le raisin était beau. Le vin sera bon, grâce à un soleil généreux.

Un peu de pluie a gêné les dernières cueillettes, mais sans trop de dégâts.

Malgré un arrachage qui s'intensifie ces temps-ci, la vigne fait encore honneur à Saint-Bauzille et les vendanges n'ont pas fini d'animer les fins d'été de notre village.

Réussites scolaires

Marlène Demangeon a été reçue au concours de l'Ecole Normale en 1989.

Après 2 ans d'école, de 1990 à 1992, elle sera institutrice et, 5 ans plus tard, pourra postuler au poste de Psychologue Scolaire qu'elle envisage.

Sa soeur aînée, Nathalie, vient d'obtenir son CAPES d'Espagnol en 1990 et est nommée, à cette rentrée, à l'Académie de Grenoble où elle enseigne à la fois dans un collège et un lycée.

A toutes deux, nous formulons nos vœux de travail et de réussite professionnelle.

L.P.

ATTENTION → BRADERIE

Samedi 10 Novembre de 14 à 17^h
et Dimanche 11 Novembre
de 10^h à 12^h30 et de 14 à 17^h

On peut déposer vêtements d'hiver,
chaussures et tous objets, bibelots, etc...
tous les jours de 10 à 12^h
au local du Crouton.
Qu'on se le dise!

| D A T E | M E D E C I N | TÉL. | P H A R M A C I E | Tél. |
|--------------------|---------------|-------------|-------------------|-------------|
| Dim. 28 OCTOBRE | Dr. TEHIO | 67 73 81 32 | Ph. BRUN | 67 73 70 05 |
| Jeudi 1er NOVEMBRE | Dr. LAVESQUE | 67 73 66 73 | Ph. BRUN | 67 74 70 05 |
| Dim. 4 NOVEMBRE | Dr. LAVESQUE | 67 73 66 73 | Ph. SCHOENIG | 67 81 35 60 |
| Dim. 11 NOVEMBRE | Dr. MONEY | 67 81 32 84 | Ph. PEQUIGNOT | 67 73 84 15 |
| Dim. 18 NOVEMBRE | Dr. DUPONT | 67 73 87 95 | Ph. BANIOL | 67 73 80 20 |
| Dim. 25 NOVEMBRE | Dr. LAPORTE | 67 73 85 52 | Ph. BOURREL | 67 73 84 12 |
| Dim. 2 DECEMBRE | Dr. SEGALA | 67 73 91 83 | Ph. PEQUIGNOT | 67 73 84 15 |
| Dim. 9 DECEMBRE | Dr. TEHIO | 67 73 81 32 | Ph. SHOENIG | 67 81 35 60 |
| Dim. 16 DECEMBRE | Dr. LAVESQUE | 67 73 66 73 | Ph. BRUN | 67 73 70 05 |
| Dim. 23 DECEMBRE | Dr. MORAGUES | 67 81 31 34 | Ph. BANIOL | 67 73 80 20 |
| Mardi 25 DECEMBRE | Dr. MORAGUES | 67 81 31 34 | Ph. BANIOL | 67 73 80 20 |
| Dim. 30 DECEMBRE | Dr. TEHIO | 67 73 81 32 | Ph. BOURREL | 67 73 84 12 |
| Mardi 1er JANVIER | Dr. TEHIO | 67 73 81 32 | Ph. BOURREL | 67 73 84 12 |

Le médecin de garde le dimanche assure le service du samedi 12 h au lundi 9 h.

La semaine qui suit, il assure les urgences de nuits en cas d'absence du médecin traitant.

La pharmacie de garde le dimanche assure le service du samedi 19 h au lundi 9 h.

"DU CHANGEMENT A LA POSTE"

*

M. LOISELET Joël nous ayant quitté pour un avancement bien mérité, c'est l'Isère qui nous envoie un nouveau receveur.

En effet, c'est M. SANCHEZ qui, depuis le 17 septembre, a été installé dans ses nouvelles fonctions.

Après sept ans passés en Dauphiné, il rejoint avec la satisfaction que l'on imagine son département d'origine.

Il sera à l'écoute des besoins et des désirs de la population de St-Bauzille et ses environs, et mettra son expérience au service de tous. N'hésitez pas à venir le consulter.

Nous lui souhaitons à lui et à sa famille une bonne adaptation dans notre Commune.

L.P.

SOUTENEZ NOTRE ACTION

en adressant vos dons à :

LO PUBLIAIRE SAINT BAUZILENC
CCP N° 252 78 X - Montpellier

Votre nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ci-joint un chèque d'une valeur de _____ F.

Signature, _____

Vous n'habitez pas St BAUZILLE
et vous désirez recevoir "Lo PUBLIAIRE"

Cela est possible

Prenez contact avec nous.